



Conseil de quartier Parc / Saint -Andoche Jeudi 7 octobre 2010

Avec la participation de

Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun

Jacques Lioret, 1^{er} adjoint chargé de l'Economie, de l'Emploi, du Développement durable, de l'Habitat, de l'Aménagement et de l'Urbanisme
Monique Gatier, adjoint chargé des Solidarités, du Logement, de la Famille et de la Politique de la Ville

Roger Vernay, adjoint chargé de la Sécurité, de la Vie quotidienne, de la Vie des Quartiers et de la Vie associative

Marie-Claire Tellier, adjoint chargé de l'Administration générale, de la Gestion du Personnel et de la Modernisation des Services

Jean-Jacques Schuler, conseiller municipal délégué aux Bâtiments scolaires

Régine Devoucoux, conseiller municipal délégué au Logement, près des Personnes âgées et à la Politique de la Ville

Gilbert Darroux (DCSU), **Mohamed Antar** (DCSU), **Guy André** (DSTA),

Environ 60 personnes

Mot introductif du Maire

- Désengagement de l'Etat sur le financement des Collectivités Territoriales
- Baisse de 400 000 € de ces financements
- Le budget de la ville a été revu à la baisse

Deux millions d'euros ont été économisés par la ville en 3 ans.

Le phénomène devrait s'aggraver avec la loi de finance 2011.

Quelques mots sur l'application du dispositif Borloo

Le Maire tient à rassurer sur la taxe foncière (elle n'a pas augmenté de 4000 %).

Le dispositif mis en place invite les propriétaires des terrains non-bâties de libérer du terrain constructible.

Les jeunes couples n'arrivent pas à trouver du terrain pour bâtir (terrain trop cher).

Pour exemple : 60 € / m² pour Autun
30 € / m² dans la région

Une rencontre a été organisée avec les propriétaires qui s'étaient engagés à libérer du terrain (90 % avaient souhaité le classement en terrain constructible).

Pour la Ville d'Autun 16 ha ont été classés et il n'y a pas de terrains disponibles (entre 12 et 16 permis de construire sur l'année).

La mise en place de la mesure est effectuée à un moment difficile.

Une erreur a été commise, car les simulations ont été faites par parcelle. Le maire était loin de penser qu'il y avait un tel problème de concentration de terrain à bâtir.

Des rencontres ont été organisées avec une vingtaine de familles, trois engagements ont été pris :

- traiter toutes les situations, une par une, et voir les possibilités de dégrèvement. La taxe est passée de 0.41 € à 0.10 €/m².
- rencontre le 17/11/2010 individuelle pour traiter cas par cas
- étudier les possibilités de dégrèvement (tout le monde a été reçu)

Il y a une volonté de retour des propriétaires potentiels sur l'agglomération.

Le fait de faire revenir les familles va permettre de partager l'impôt avec les nouveaux.

Les écoles sur l'agglomération sont en perte d'effectif. Les collèges et les lycées, par contre, gagnent en effectif.

Objectif sur 5 ans : libérer 100 terrains à la construction.

Intervention de Jacques LIORET :

Un point sur les mouvements dans le quartier :

- création de sens unique, pour créer des places de parking
- bon respect des places de parking
- Les marquages au sol sont refaits
- rue de parpas : confection d'un déversoir d'orage

Un des habitants de St Andoche répond « que cela ne marche pas, il y a toujours des inondations ».

- un diagnostic complet du réseau d'assainissement sur Autun (650 000 € de travaux) est prévu
- éclairage public : dernière phase (contrat sur 17 ans) 160 rues réalisées pour l'année 2010.
- L'économie d'énergie réalisée est inférieure de 40 %
- Réalisation de l'éclairage de la cathédrale pour l'été prochain
- Le boulo-drome est en cours de construction (coût pour la collectivité 100 000 €)
- chemin refait à proximité de l'ESAT
- réalisation de la maison de la petite enfance près de l'Hexagone
- centre technique de la ville (économie de 2 millions d'€uros de fonctionnement). Cela va permettre de vendre des anciens sites de la ville)
- le centre social St Andoche, les travaux vont commencer l'an prochain (financement d'une manière très positive : département, état, caf) Esquisse présenté dans 1 mois.
- Projet de l'OPAC pour l'amélioration du quartier St Andoche
- Ecole du parc (réfection du logement)
- Nouvelle caserne des pompiers : (investissement du département 5 millions d'€)
- Ancienne caserne des pompiers : site dédié à l'hôpital.

Questions du public :

- Problème de stationnement entreprise MASSEY (chauffage plomberie) ?
Une solution est en cours (M. Vernay)
- Problème de raccord « rue des tanneries et du 19 mars » ?
M. Lioret va faire des propositions pour arranger les choses.
- La Maison Foucret qui devait être rénovée ?
*Le propriétaire qui l'avait achetée, l'a remis immédiatement en vente. M. Le Maire signale qu'il y a des fonds d'aides pour les rénovations de façades. Il reste trois façades en mauvais état, dont cette maison (avenue de la république, boulevard St Andoche). Le Maire signale qu'il va utiliser le dispositif existant pour faire des travaux et les facturer aux propriétaires.
Le Maire signale que l'aide aux façades sera suspendue en 2011 et peut-être reprise en 2012.*
- Trottoir face à la boulangerie de St Andoche ?

L'opac a donné l'autorisation à la Ville d'intervenir.

- Problèmes des pigeons et des étourneaux ?
Prévention deux fois dans l'année. M. le Maire signale la gestion d'un pigeonier à l'étude. Ressaisir l'OPAC.
- Rue du capitaine Repoux, sorties et rentrées de garage difficiles ? Refaire les trottoirs ?
Possibilité de préciser un marquage au sol.
- Pourquoi avoir vendu des terrains à l'OPAC au lieu de les vendre à des jeunes couples ?
M. le Maire : accès à la propriété, la vocation de la ville de faciliter l'accès social avec l'intermédiaire de l'OPAC. Actuellement, il y a 200 logements à louer sur Autun.
- Où en est le projet de discothèque ?
L'accord est donné pour le début des travaux, à la zone de Bellevue.
- Refaire le traçage pour les pistes cyclables ?
M. le Maire répond que le nécessaire sera fait.
- Où en est la voie verte ?
M. le maire répond que le département remettra des financements sur les voies vertes à partir de l'année prochaine. Dans les trois, quatre ans la voie verte pourrait arriver à Autun.
- Devant le bâtiment I à St Andoche, problème avec l'arbre « coton » ?
M. le Maire va transmettre la demande à l'OPAC pour faire le nécessaire.
- Trafic incessant de la gare à bois
Les horaires d'ouverture affichés à l'entrée ne sont pas respectés.
- livraisons nocturnes au magasin ED
Toutes les nuits entre une heure et trois heures du matin cela pendant une demi-heure à trois-quarts d'heure.
- Virage au bas de la rue Carion
Il a un caractère dangereux avec les camions qui coupent le virage en montant, plus la chicane située plus haut qui est un véritable coupe gorge.